

# La commune affiche une bonne santé financière

**Pénestin** — Lundi, le conseil municipal a fait le bilan. Il a souligné la bonne santé des comptes de la commune et a évoqué la taxe d'habitation et les comptes du port et mouillages.

« La situation est très bonne fin 2018 », a déclaré Nadine De Vettor, la trésorière, pendant le conseil municipal, lundi. Les résultats des ratios sont bons, notamment l'endettement. « Il suffirait de neuf mois de produits pour rembourser toutes les dettes. » Un endettement qui représente 1 346 € par habitant, contre 654 € dans le reste du Morbihan.

La capacité d'autofinancement nette, ce qui permet réellement à la municipalité de financer ses besoins d'équipement, une fois ses dettes remboursées, est de 417 674 €, soit 227 € par Pénestinois, contre 164 € en moyenne dans le reste du Morbihan.

## 66,9 % des résidences secondaires paient la taxe

Les ressources fiscales s'élèvent à 1 121 € par habitant, contre 503 € au niveau départemental, quand le niveau national révèle, lui, la somme de 440 €. Ce qui classe Pénestin, avec ses 1 843 habitants, à peu de longueurs de la strate des communes de 3 500 à 5 000 habitants. Pour les investissements, ils sont équivalents à 1 712 € par habitant, contre 397 € dans le Morbihan. Au bilan, la trésorerie fait apparaître un montant de 1 950 290 €.

66,9 % des résidences secondaires communales sont soumises à la taxe d'habitation, quand la moyenne, au niveau départemental, s'élève à 28,7 %. Sur cet impôt, la trésorière indique : « Il n'y a aucune information nouvelle à ce sujet à ce jour, sur son remplacement. Mais il est hors de question de la supprimer pour les



Le port de Tréhiguier, un des sites attractifs de la ville, présente lui aussi une bonne santé financière. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

## résidences secondaires.

Les élus ont évoqué la possibilité d'augmenter le taux de cet impôt, pour le porter à 9,9 %, mais les arguments apportés par Nadine De Vettor ont convaincu. Il sera maintenu, à hauteur de 2018, à 9,7 %. La taxe du foncier bâti reste à 16,8 %, et celle du non bâti à 38,8 %.

Pour le « port et les mouillages du littoral », les comptes 2018 sont « validés au centime près », annonce Jean-Claude Baudrais. En 2019, les redevances des mouillages ont aug-

menté de 2 % pour la plaisance et pour les professionnels. Au niveau du budget total de l'année, les dépenses présentent un montant de 410 930 €, sachant que pour les couvrir, 201 530 € d'excédent de fonctionnement de 2018 sont à ajouter.

Par ailleurs, en raison de la baisse de la vente du carburant au niveau du litre et de son augmentation sur le plan tarifaire, « je propose d'atténuer le coût du carburant pour les pêcheurs », reprend le maire. Ce qui a été approuvé par son conseil. Enfin,

le montant des investissements s'élèvera cette année à 265 297 €, afin de couvrir la rénovation des pontons en cas de tempêtes.

Le maire a annoncé le départ de la directrice générale des services de la mairie, Patricia Duguet, qui assurera sa mission, dès le 5 avril, entre Pénestin et Nivillac, commune qu'elle rejoindra à temps plein le 5 juin. « J'espère avoir quelqu'un pour le 15 avril en intérim, car la saison arrive », termine-t-il.

## La Turballe

### Six formations à destination des aidants



Gratuites, les six formations seront dispensées au centre de Pen Bron. Attention, les places sont limitées. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

## Trois questions à...

**Christelle Le Nezet**, du centre de Pen Bron, où sont mises en place six formations gratuites sur le thème « Se former pour mieux vivre son rôle d'aidant au quotidien ».

## Qu'est-ce qu'un aidant ?

La France compte 8,3 millions d'aidants, dont 4,3 millions auprès des personnes âgées. D'après la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, 53 % sont des femmes, 57 % des conjoints, 17 % des membres de la famille. Le terme d'aidant familial ou aidant naturel désigne les personnes venant en aide à une personne dépendante et/ou handicapée faisant partie de leur entourage proche, ou choisie par la personne. Le travail d'aidant peut être effectué seul ou en complément du travail d'un professionnel de l'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide à domicile, aide-soignante, infirmière, travailleur social, etc.).

## Pourquoi participer à une formation ?

On devient proche aidant pour différentes raisons et souvent malgré soi, parfois sans même le savoir et presque toujours sans y être préparé. Sans avoir eu le temps de se questionner non plus, de prendre un cer-

tain recul afin d'analyser la situation pour mieux la comprendre. Il ne s'agit pas de former les aidants à se substituer aux professionnels. La formation est un temps pour soi, pour y puiser ses propres réponses.

## Comment se déroulent les modules ?

Ils ont été construits comme un parcours libre, dans lequel chacun constitue ses solutions pour mieux vivre son rôle d'aidant quotidien. Chacun s'inscrit dans le module qu'il souhaite.

**Vendredi 26 avril**, de 13 h 30 à 16 h 30 : Quand la maladie, le handicap s'immisce dans la relation au proche. **Vendredi 3 mai**, de 13 h 30 à 16 h 30 : Être aidant, une posture, des besoins, des attentes, des limites. **Vendredi 10 mai**, de 13 h 30 à 16 h 30 : La relation au quotidien avec son proche. **Vendredi 17 mai**, de 13 h 30 à 16 h 30 : Trouver sa place avec les professionnels. **Vendredi 24 mai**, de 13 h 30 à 16 h 30 : Mon proche et la vie quotidienne. **Vendredi 7 juin**, de 13 h 30 à 16 h 30 : Comment concilier sa vie d'aidant avec sa vie personnelle et sociale ?

Formations gratuites, places limitées. Inscription auprès de Christelle Le Nezet, 02 40 45 85 15

# La maternelle Sainte-Anne adapte Montessori

**Saint-Lyphard** — À l'école catholique, depuis deux ans, la directrice, Nolwenn Pasquier, a instauré une organisation des apprentissages qui s'inspire des travaux de Maria Montessori.

## Pourquoi ? Comment ?

### En quoi consiste l'organisation des apprentissages ?

Le matin, après le temps d'accueil, les 75 élèves de petite, moyenne et grande section sont mélangés et dispatchés par groupe de huit. Ils se déplacent sous la responsabilité d'un chef détenteur du programme de la journée, pour se rendre aux différents ateliers dispersés dans les classes.

### Quels sont les objectifs ?

Développer l'autonomie, favoriser l'entraide entre petits et grands et répondre au besoin de mobilité des enfants.

« Il y a un côté plus ludique avec plus de manipulations, fait remarquer Sarah Reigner, l'assistante maternelle. Cette méthode convient à beaucoup de profils d'enfants. » De son côté, la directrice apprécie le fait de diminuer le temps « de confrontation directe avec le groupe classe », même si ce temps reste à l'ordre du jour l'après-midi pour développer les capacités d'écoute et

d'attention des élèves.

### Comment se fait la validation des acquis ?

À chaque élève correspond un cahier « Brevet » sur lequel l'enseignant valide à coups de tampon l'atelier, une fois réussi. Nolwenn Pasquier précise : « C'est l'élève qui nous appelle lorsqu'il se sent prêt à montrer son travail. » À Sainte-Anne, terminé le cahier journal ; les parents découvrent les activités de leurs enfants sur photos, via le site Internet.

### Qu'en pensent les parents ?

Pour Sophie Bertho, le bilan concernant sa cadette est positif. « Anaëlle a d'abord acquis le réflexe de demander aux grands et cette année, elle a intégré l'idée d'aider les petits. » Pour sa fille, à l'école, « je ne travaille pas, je joue ! » L'organisation convient bien également au dernier de la famille Carnelle, « car Paul aime bouger », explique Françoise, la maman.

### Ce fonctionnement est-il envisagé en primaire ?

« Nous le pratiquons déjà en sport et



Selon Nolwenn Pasquier, la méthode Montessori développe l'autonomie des élèves et rend l'enseignement plus ludique. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

nous y réfléchissons pour les autres matières. L'an prochain, nous aurons déjà du changement avec l'ouverture d'une huitième classe », précise la directrice.

## Herbignac

À Saint-Joseph, les collégiens sont journalistes en herbe



Les apprentis-reporters du collège Saint-Joseph ont pu découvrir les joies du métier. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

À l'occasion de la Semaine de la presse à l'école, du 18 au 22 mars, trente-deux élèves de 6<sup>e</sup> du collège Saint-Joseph ont découvert le journalisme. Leur semaine a débuté par une journée de reportage à Nantes. Armés de leurs blocs-notes et de leurs crayons, les collégiens ont bénéficié d'une visite guidée de la ville et d'une entrée au musée des Beaux-arts. Pour certains d'entre eux, prendre le tramway était

une première. De retour au collège, les élèves ont rédigé des articles pour leur journal qu'ils ont baptisé *Padeski Collège*. La semaine s'est achevée par une interview de Frédéric Prot, rédacteur en chef de *L'Écho de la presqu'île*. Chaque apprenti-reporter est reparti avec un exemplaire du journal, qui restera une merveilleuse trace de cette semaine qui aura peut-être suscité des vocations.

## La Turballe

Un partenariat neigeux pour des enfants heureux



Les élèves de l'école Jules-Verne sont à la neige. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Les CM1 et CM2 de l'école Jules-Verne de La Turballe ainsi que les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Jeanne-de-Navarre de Saillé ont pris la route pour la Savoie. Ces 68 élèves participent à une classe de neige où ils découvrent les activités ski, ran-

donnée en raquettes, construction d'igloos, découverte de la faune et la flore de la montagne, l'histoire du ski et de la vie en montagne. Grâce aux actions des parents d'élèves, le coût du séjour a pu être diminué de façon à ce que tous les enfants partent.

## Saint-Lyphard

Des logements toujours à l'étude à l'ancien presbytère

En accord avec la commune, l'Association presqu'île habitat jeunes (APHJ) a sollicité Atlantique Habitations pour étudier la faisabilité d'un projet de résidences pour jeunes actifs dans l'ancien presbytère.

Les conclusions, rendues le 6 novembre, sont favorables au projet, mais précisent la nécessité de mener un diagnostic plus approfondi du bâtiment. Les études complémentaires permettront de vérifier les conditions technico-économiques de réalisation de sept à huit logements, à

usage locatif, ainsi que leurs dépendances, d'une salle commune et d'un bureau destiné à l'usage de l'association gestionnaire.

Pour la réalisation de cette mission, Atlantique Habitations percevra une rémunération forfaitaire de 3 000 € HT. Elle missionnera également un concepteur-programmeur et devra faire procéder à différents sondages, diagnostics et relevés topographiques. L'ensemble de ces dépenses est estimé à 15 000 € hors taxes.

## Herbignac

### Affaires à faire

## Ambiance Meubles

NOUVELLE COLLECTION

Jusqu'à -30%\*

Meuble - Salon - Literie - Déco

\*Sur articles signalés en magasin jusqu'au 13 avril 2019.

ZAC des Métairies 4 (sortie n°16) - Nivillac / La Roche Bernard

02 99 08 58 46 - www.ambiancemeubles.com